



Formations et publications gérées par AAF

8 rue Jean-Marie Jégo
75013 Paris
Tel : 01.46.06.39.44
secretariat@archivistes.org
www.archivistes.org

**Kevin Fouquet, lauréat 2019-2020, du soutien à la recherche proposé par
l'Association des archivistes français**

**L'état civil sénégalais aujourd'hui, de l'enregistrement à l'archivage : les difficultés
d'un outil de bonne gouvernance et de respect des droits humains**



Cette bourse est un grand honneur pour moi. À l'annonce de ma sélection, j'ai avant tout ressenti beaucoup de stress et d'intimidation. Cette confiance placée en notre sujet de recherche par une association aussi importante pour notre futur métier représente une certaine pression. Aussi je ferai tout mon possible pour rendre un travail de la meilleure qualité possible. Mais je suis malgré tout fier de l'avoir reçue bien sûr !

Avant la rentrée universitaire, j'ai commencé à réfléchir à des thématiques de recherche sur lesquelles j'aurais voulu travailler. Au gré de recherches préliminaires, j'ai découvert le cas des « enfants fantômes », c'est-à-dire les personnes sans identité légale et qui sont donc absentes des archives. J'ai commencé à lire des sources sur ce sujet au mois de septembre. J'ai proposé ce sujet encore très général à ma directrice de recherche, madame Bénédicte Grailles, qui m'a aidé à en délimiter les contours. Un bon nombre de sources que je trouvais concernaient le Sénégal et son système d'état civil. Devant ce constat, madame Grailles m'a proposé que ce sujet porte spécifiquement sur ce sujet, ce que j'ai accepté. Mes recherches ont pu débuter dès le mois d'octobre.

Mon travail de recherche se base essentiellement sur des sources écrites. Les livres et articles de recherche, les articles de presse, les sites gouvernementaux et les



Étagères d'archivage dans un centre
d'état civil sénégalais

sources réglementaires constituent l'ossature de mon corpus. Pourtant j'ai dès le début voulu recueillir des témoignages d'acteurs locaux par le biais d'un questionnaire en ligne que je voulais adresser aux officiers d'état civil. Malgré mes prises de contact aussi bien directement avec des officiers d'état civil qu'avec des acteurs humanitaires ou de l'Union européenne, je n'ai reçu qu'une réponse à ce questionnaire depuis le mois d'octobre. Je ne le savais pas au moment de commencer mes recherches mais il n'existe pas d'annuaire pour les professionnels de l'état civil, et il est très difficile de se procurer le contact de collectivités territoriales. En outre, la majorité des centres d'état civil n'ont pas accès à Internet voire à l'électricité. Je ne blâme donc personne bien au contraire ! Ces constatations pourront en fait nourrir ma recherche. Dans tous les cas, je remercie chaleureusement les personnes qui m'ont fait parvenir des documents internes, des photographies, des références bibliographiques et les coordonnées d'officiers d'état civil, comme monsieur Mor Dièye.



Entrée d'un centre d'état civil

Cette bourse m'aidera à financer certains aspects de la recherche. Elle remboursera les achats de livres que j'ai faits au début de mes recherches et financera l'impression de quatre exemplaires de mon travail. Le cas échéant, elle me permettra d'acheter des articles de recherche payants qui apporteraient beaucoup à ma recherche. Dans un registre moins académique, elle me permettra aussi de régler les frais d'inscription de l'année universitaire à venir.

Enfin, Mia et moi-même ne comptons pas laisser pour compte nos camarades de notre promotion très soudée. Une fois le confinement terminé, nous leur paierons une grande tournée !

Je conclus en remerciant chaleureusement l'Association des Archivistes Français pour avoir rendu cela possible, madame Grailles pour son encadrement, ainsi que notre promotion pour sa cohésion.